

2024 (délibération du 29/08/2023)

	TARIF ÉTÉ du 01/05 au 30/09		TARIF HIVER du 01/10 au 30/04	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
Réunions diverses, vins d'honneur (particuliers ou professionnels)	71.50 €	104.50 €	93.50 €	132.00 €
30%	21.45 €	31.35 €	28.05 €	39.60 €
70%	50.05 €	73.15 €	65.45 €	92.40 €
Manifestations privées (un jour)	253.00 €	517.00 €	385.00 €	627.00 €
30%	75.90 €	155.10 €	115.50 €	188.10 €
70%	177.10 €	361.90 €	269.50 €	438.90 €
Journée en plus	99.00 €	121.00 €	132.00 €	176.00 €
30%	29.70 €	36.30 €	39.60 €	52.80 €
70%	69.30 €	84.70 €	92.40 €	123.20 €
total	352.00 €	638.00 €	517.00 €	803.00 €
30%	105.60 €	191.40 €	155.10 €	240.90 €
70%	246.40 €	446.60 €	361.90 €	562.10 €
caution salle	150.00 €			
caution bruit	150.00 €			
1/2 tarif sur prix commune pour le personnel actif et retraité. Pour les associations subventionnées extérieures à la commune, la 1ère location de chaque année est gratuite - pour les associations subventionnées communales, gratuité pour toutes les manifestations. Nombre de locations limité à une par an et par foyer.				
Banc	Gratuit pour les touristes sur le territoire de la commune - Caution 150 €			
Table sur tréteaux				
Préau de convivialité	80 € pour les personnes extérieures à la commune et gratuité si elles louent par la même occasion la salle des fêtes communale - gratuité pour les habitants de Tour-en-Sologne, le personnel actif et retraité			
Salle du Conseil municipal	gratuit			
Photocopies	les 20 premières par mois et par foyer : gratuites - au-delà : 0,50 ct la page			
Télécopies	gratuit			
Pension pour chiens	3 € /nuit			
Jeton aire de camping-cars	2,50 € pour 100 L d'eau ou 1 h d'électricité (pour mémoire. Tarifs votés au syndicat du Pays des Châteaux)			
Concessions de cimetière	Cinquantenaire (50 ans) : 150 €			
	Trentenaire (30 ans) : 90 €			
	Temporaire (15 ans) : 50 €			
	Columbarium (15 ans) : 310 €			
	Cavurne (30 ans) : 90 €			
	Cavurne (15 ans) : 50€			
publicités bulletin municipal	8 x 6 carte visite 1/4 de page 1/2 page	hors commune	commune ou dont le PDG demeure dans la commune	
		70 €	50 €	
		130 €	100 €	
		350 €	262 €	
droit de pêche à l'étang du Riou <i>(saison de pêche du 3ème samedi de mars au 31/10)</i>	habitant de la commune		30 €	
	habitant de la CCGC hors commune de Tour-En-Sologne		40 €	
	habitant extérieur à la CCGC		50 €	
	à la journée		5 €	
vente de bois	le stère coupé		30 €	
	le stère à couper soi-même		10 €	